



# Surveillance et évaluation

L'initiative FRP a un objectif précis—réduire de moitié la charge de morbidité et de mortalité due au paludisme avant 2010—qu'elle entend réaliser au moyen d'interventions dont l'efficacité est connue et qui reposent sur des stratégies bien définies. La surveillance et l'évaluation figurent parmi les éléments essentiels de FRP, la surveillance servant à mesurer la mise en œuvre de l'éventail des activités stratégiques de FRP et l'évaluation le niveau de réalisation des objectifs.

La surveillance, activité continue, permet d'enregistrer au fur et à mesure les progrès des programmes de santé en général et de FRP en particulier. La surveillance, qui mesure les indicateurs de processus, doit être menée au niveau du district ainsi qu'aux niveaux provincial, national, régional et mondial. Tout en vérifiant que les activités FRP sont mises en œuvre comme convenu, elle tient les décideurs informés de tous les problèmes et des obstacles pouvant ralentir les progrès et leur fournit les données dont ils pourraient avoir besoin pour affiner leur planification.

L'évaluation utilise des indicateurs d'impact, qui permettent d'apprécier périodiquement la manière dont les stratégies et les activités mises en œuvre ont atteint les objectifs prévus.

Les indicateurs servant à l'évaluation appartiennent à deux groupes:

■ **Indicateurs fondés sur les résultats:** En recueillant des informations, par exemple sur le nombre de personnes atteintes de paludisme qui ont pu être soignées en temps voulu, ou en mesurant l'évolution des connaissances, attitudes et pratiques de la population concernant le paludisme et l'utilisation des interventions antipaludiques.

■ **Indicateurs fondés sur l'impact:** En mesurant, par exemple, l'évolution de la mortalité, de la morbidité, voire des pertes économiques dues au paludisme.

Cinq indicateurs ont été jugés d'une importance telle par tous les partenaires qu'ils les ont choisis comme indicateurs mondiaux. Deux d'entre eux sont des indicateurs d'impact ...

- Taux de mortalité due au paludisme (cas probables et confirmés) dans les groupes cibles (moins de cinq ans et autres groupes cibles);
- Nombre de cas de paludisme simple et grave (probables et confirmés) dans les groupes cibles (moins de cinq ans et autres groupes cibles)

... et trois des indicateurs de résultats.

- Proportion des ménages disposant au moins d'une moustiquaire imprégnée d'insecticide;
- Pourcentage des malades atteints de paludisme sans complications qui sont convenablement soignés dans un service de



Photographies: OMS/TDR

*Prise de température chez un enfant: Une surveillance et une évaluation rigoureuse permettent de mesurer avec précision les progrès de FRP aux niveaux local, régional et global.*

santé et dans la communauté, conformément aux directives nationales, dans les 24 heures suivant l'apparition des symptômes;

- Pourcentage des établissements de santé déclarant ne pas avoir eu de rupture de stock d'antipaludiques (conformément à la politique pharmaceutique nationale) pendant plus d'une semaine au cours des trois mois écoulés.

Tous les pays qui appliquent les stratégies FRP sont toutefois libres de définir des indicateurs supplémentaires adaptés à la situation épidémiologique locale et aux stratégies FRP choisies par le pays.

Toutes les données relatives à la surveillance et à l'évaluation sont recueillies au niveau du pays et utilisées pour améliorer la gestion des programmes de lutte antipaludique. Les résultats sont également communiqués aux partenaires FRP et transmis aux bureaux régionaux et au Siège de l'OMS pour compilation, analyse et évaluation de la situation du paludisme dans le monde.



Faire reculer le paludisme est un partenariat mondial établi en 1998 par l'OMS, le PNUD, l'UNICEF et la Banque mondiale. En collaboration avec les gouvernements, d'autres organismes de développement, des ONG et des entreprises privées, il s'efforce de réduire le coût humain et socio-économique du paludisme.

**Secrétariat du Partenariat, Faire reculer le paludisme, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, CH-1211 Genève 27, Suisse**  
**Tel: +41 22 791 2891 E-mail: [rbm@who.int](mailto:rbm@who.int)**

**[www.rbm.who.int](http://www.rbm.who.int)**